

Communiqué de presse

## **Assurances-vie de la Branche 21 : Invest for Life d'Allianz brave la tempête et garde le cap!**

Bruxelles, le 20 janvier 2009.

Dans un environnement financier houleux, les produits de la Branche 21 Invest for Life permettent aux investisseurs de braver la tempête, car ils combinent sécurité et rendement. Ce rendement est composé d'un taux d'intérêt de base garanti, auquel s'ajoute une participation bénéficiaire liée aux résultats de l'année précédente.

Exclusivement via les courtiers en assurances, Allianz commercialise **Invest for Life** selon **deux formules** : Invest for Life Classic et Invest for Life Dynamic.

- **Invest for Life Classic** : offre la garantie du capital et un taux d'intérêt garanti de 2,50% auquel s'ajoute un bonus.

- **Invest for Life Dynamic** : cette assurance-vie allie garantie du capital et participation bénéficiaire attrayante.

Produit «phare» d'Allianz, Invest for Life reste une référence forte. Une fois de plus, cette formule de placement offre probablement un des meilleurs rendements du marché en 2008 avec **4%<sup>1</sup>** pour **Invest for Life Classic** et **0,5%<sup>1</sup>** pour **Invest for Life Dynamic**.

Invest for Life garde ainsi le cap en offrant une excellente **moyenne de 5,11%<sup>2</sup>** pour **Invest for Life Classic** sur les **7 dernières années** et de **4,86%<sup>3</sup>** pour **Invest for Life Dynamic** sur les **5 dernières années**.

Nous entamons 2009 avec une gamme inchangée sans fermeture de produits.  
Nous restons donc confiants et constants dans la qualité de notre gestion.

---

1 Rendement 2008 : taux d'intérêt de base + bonus, sous réserve d'approbation par l'Assemblée générale des actionnaires.

2 Rendement moyen de 2002 à 2008 inclus.

3 Rendement moyen de 2004 à 2008 inclus.

Les rendements du passé ne constituent pas une garantie pour l'avenir. Plus d'information dans la fiche financière.

Le taux d'intérêt en vigueur au moment du versement est garanti durant minimum 8 ans et 1 mois sur ce versement. Pour davantage d'information sur le taux d'intérêt en vigueur au moment du versement, consultez votre courtier. Le bonus est soumis aux conditions de marché.

Invest for Life Classic et Invest for Life Dynamic sont des contrats d'assurance de la Branche 21 commercialisés par Allianz Belgium S.A.

## Contact presse

Thierry CONSTANT - 02/214 65 96 – [thierry.constant@allianz.be](mailto:thierry.constant@allianz.be)

---

Allianz fait partie des leaders mondiaux de l'assurance et des services financiers. Présent dans plus de 70 pays, Allianz emploie plus de 181.000 collaborateurs au service de 80 millions de clients. En Belgique, Allianz est un acteur important du marché de l'assurance IARD et Vie (Prévoyance et Placements). Par l'intermédiaire des courtiers, Allianz y offre un large éventail de services à une clientèle de particuliers, d'indépendants, de PME et de grandes entreprises.

### Réserve :

Certains des énoncés contenus dans le présent document peuvent être de nature prospective et fondés sur les hypothèses et les points de vue actuels de la Direction de la Société. Ces énoncés impliquent des risques et des incertitudes, connus et inconnus, qui peuvent causer des écarts importants entre les résultats, les performances ou les événements qui y sont invoqués, explicitement ou implicitement, et les résultats, les performances ou les événements réels. Une déclaration peut être prospective par nature ou le caractère prospectif peut résulter du contexte de la déclaration. En plus, les déclarations de caractère prospectif se caractérisent par l'emploi de terme comme " peut ", " va ", " devrait ", " s'attend à ", " projette ", " envisage ", " anticipe ", " évalue ", " estime ", " prévoit ", " potentiel ", ou " continue ", ou par l'emploi de termes similaires. Les résultats, performances ou événements prospectifs peuvent s'écarter sensiblement des résultats réels en raison, notamment (i) de la conjoncture économique générale, et en particulier de la conjoncture économique prévalant dans les principaux domaines d'activités du groupe Allianz et sur les principaux marchés où intervient la Société, (ii) des performances de marchés financiers, y compris des marchés émergents, (iii) de la fréquence et de la gravité des sinistres assurés, (iv) des taux de mortalité et de morbidité, (v) du taux de conservation des affaires, (vi) de l'évolution des taux d'intérêt, (vii) des taux de change, notamment du taux de change EUR/USD, (viii) de la concurrence, (ix) des changements des législations et des réglementations, y compris pour ce qui a trait à la convergence monétaire ou à l'Union Monétaire Européenne, (x) des changements intervenants dans les politiques des Banques Centrales et/ou des Gouvernements étrangers (xi) des effets des acquisitions (par exemple de la Dresdner Bank AG) et de leur intégration et (xii) des facteurs généraux ayant une incidence sur la concurrence, que ce soit sur le plan local, régional, national et/ou mondial. Beaucoup de ces facteurs seraient d'autant plus susceptibles de survenir, et éventuellement de manière accrue, suite aux événements du 11 septembre 2001 et à leurs conséquences.

Les questions abordées dans le présent document peuvent en outre impliquer des risques et des incertitudes dont la société Allianz SE est régulièrement amenée à faire état dans les documents qu'elle soumet à la Securities and Exchange Commission. La société Allianz SE n'est pas obligée de mettre à jour les informations prospectives contenues dans le présent document.

Allianz Belgium s.a.  
Rue de Laeken 35  
1000 Bruxelles  
Tél. : +32 2 214.61.11  
Fax : +32 2 214.62.74  
Website : <http://www.allianz.be>

Entreprise d'assurances agréée sous  
le numéro de code 0097 pour pratiquer  
les branches «Vie» et «non Vie»  
A.R. 04/07/79 - M.B. 14/07/79  
A.R. 19/05/95 - M.B. 16/06/95  
Branche 26 (CBFA 22/08/06 - MB 28/08/06)

TVA : BE 0403.258.197 - RPM Bruxelles  
Compte financier n° 310-0140765-07  
Autre siège d'exploitation :  
Borzestraat 10 2000 Antwerpen  
Tél. : +32 3 222.55.11 - Fax : +32 3 225.31.40